Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 août 2023

La séance débute à 15h00.

Sont présents : André PECH, Maggy PEYRADE, Roxane LACUBE et Philippe CALVAYRAC.

Absent: Thomas CAVAYE.

M le Maire informe le conseil du rajout d'une délibération au sujet du CFU.

- Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juillet 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

- Réorganisation administrative de la commune

A la suite d'une mutation qui la rapproche de son domicile, la secrétaire va nous quitter à la fin du mois d'octobre.

Il nous faut donc songer à son remplacement.

La publication de cette vacance d'emploi a été faite sur le site internet du centre de gestion des personnels communaux.

Plusieurs candidatures sont arrivées en mairie.

Après un premier tri, le conseil délègue à M le Maire le soin de procéder à la convocation de ces candidatures et leur audition.

Il se fera aider, au besoin, par la secrétaire ou des conseillers.

Une délibération pour l'officialisation de l'embauche aura lieu après les auditions.

- Compte Financier Unique

Lors du budget, il est procédé à la création de deux documents, le compte de gestion destiné au percepteur et le compte administratif qui, lui, reste en mairie.

Une expérimentation est lancée, dans un souci de simplification, qui réunit ces deux comptes en un document unique lequel sera destiné à la perception ainsi qu'à la mairie. Il s'agit du « Compte Financier Unique ».

La commune d' Arquettes a été sollicité pour faire partie de cette expérience.

Une délibération est nécessaire afin de valider notre participation.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

- Travaux en cours

Il y a des raccords de revêtement à faire sur les rues du village.

Des caniveaux sont aussi à prévoir.

Travaux à prévoir

Le chemin de Lacamp est problématique pour le croisement de véhicules.

De plus les évacuations d'eau de pluie sont à revoir.

Il reste suffisamment de budget pour refaire le busage du chemin et son élargissement.

M le Maire va se renseigner auprès de l'Agglo au sujet des chantiers d'insertion (réfection du lavoir).

La demande des devis pour le photovoltaïque sur la salle polyvalente a été faite. Nous attendons les retours.

Le conseil reste positionné sur la revente totale de l'électricité produite.

- Signalisation du village

Les panneaux nous ont été fournis, reste à les mettre en place.

- Ouestions diverses

Il va être effectué un épandage de graves à l'emplacement du vieux cimetière afin de transformer ce lieu en parking.

Les allées du cimetière vont être engravillonnées à l'aide de géotextile alvéolé.

Le chemin communal allant de la route de Fajac jusqu'au « pas de Montlaur » va être engravé.

Sècheresse : l'assurance va faire intervenir un technicien expert pour l'église et la salle polyvalente.

La séance se termine à 17h00.

Le Secrétaire Ph. CALVAYRAC

Le Maire A. PECH